



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Duplex, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

10 octobre 2008

Nos actions en cours

Débrayage à la DRH : trop, c'est trop ! serez-vous le prochain sans paye ?

Réorganisation arbitraire, manque de personnel, manque de formation des agents gestionnaires, absence de pilote ; toutes les conditions pour faire sombrer le navire. Suite à des réunions avec les agents, un débrayage a eu lieu mardi 7 octobre, suivi par la quasi totalité des agents du service gestion des carrières et rémunération. Avec les agents, nous avons rencontré Georges KERGONNA, l' élu chargé des relations sociales au CG, qui semble nous avoir entendus. A suivre...

Recours prime des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Actuellement ces agents touchent 174,00€ de moins que leurs collègues du cadre d'emploi des adjoints techniques ; véritable discrimination ! Nous avons donc décidé d'engager un recours au tribunal administratif. Une lettre type est disponible sur notre espace syndical CGT.

Recours NBI

La DRH, après un accouchement long et difficile (2 ans), nous annonce que 45 agents ne toucheront plus la NBI alors qu'ils la touchaient jusqu'à présent. Pour certains d'entre eux, ils n'ont pas quitté l'emploi qui leur permettait d'en bénéficier, il n'y a donc aucune raison de la leur supprimer. Nous invitons les agents concernés à adresser une réclamation au Président du CG (lettre type sur espace syndical CGT) à la suite de quoi, sans réponse positive de l'administration, nous engagerons un recours au T.A.

Protocole sur le temps de travail des agents des collèges

Après avoir participé à différents groupes de travail, la CGT a décidé de ne pas signer en l'état le protocole. En effet, il est INADMISSIBLE que le temps de repas de ces agents ne soit pas comptabilisé comme temps de travail puisqu'ils restent à la disposition de l'administration durant ce laps de temps.

De plus, l'administration refuse de préciser dans ce protocole que, durant la fermeture estivale de l'établissement, le personnel ne travaille pas. Quelle idée a-telle donc derrière la tête ?

.... et un peu d'humour

La Religieuse et la C.G.T. Voici deux lettres, toutes deux authentiques (novembre 2004)

Lettre adressée par Sœur M. au siège national de la C.G.T.	Réponse du secrétaire général de la C.G.T. B. Thibault
<i>« Madame, Monsieur, Religieuse cloîtrée au monastère de la Visitation de Nantes, je suis sortie, cependant, le 19 juin, pour un examen médical. Vous organisiez, une manifestation. Je tiens à vous féliciter pour l'esprit bon enfant qui y régnait. D'autant qu'un jeune membre de votre syndicat m'y a fait participer ! En effet, à mon insu, il a collé par derrière sur mon voile l'autocollant ci-joint après m'avoir fait signe par une légère tape dans le dos pour m'indiquer le chemin. C'est donc en faisant de la publicité pour votre manifestation que j'ai effectué mon trajet. La plaisanterie ne me fut révélée qu'à mon retour au monastère. En communauté, le soir, nous avons ri de bon cœur pour cette anecdote inédite dans les annales de la Visitation de Nantes. Je me suis permis de retraduire les initiales de votre syndicat (CGT = Christ, Gloire à Toi). Que voulez-vous, on ne se refait pas. Merci encore pour la joie partagée. Je prie pour vous. Au revoir, peut-être, à l'occasion d'une autre manifestation Sœur M. »</i>	<i>« Ma Sœur, Je suis persuadé que notre jeune camarade, celui qui vous a indiqué le chemin, avait lu dans vos yeux l'humanité pure et joyeuse que nous avons retrouvée dans chacune des lignes de votre lettre. Sans nul doute il s'est agi d'un geste inspiré, avec la conviction que cette pointe d'humour " bon enfant " serait vécue comme l'expression d'une complicité éphémère et pourtant profonde. Je vous pardonne volontiers votre interprétation originale du sigle de notre confédération, car nous ne pouvons avoir que de la considération pour un charpentier qui a révolutionné le monde. Avec tous mes sentiments fraternels et chaleureux. Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT »</i>

Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère --- Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom :

Adresse :

A renvoyer à : Syndicat CGT du Conseil Général du Finistère 32, bd Duplex, 29196 Quimper cedex